



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-47433>

Département(s) de publication : **87**

Annonce n° **25-47433**

Travaux

---

### Section 1 - Identification de l'acheteur

**Nom complet de l'acheteur** : Commune du Palais sur Vienne

**Type de Numéro national d'indentification** : SIRET

**N° National d'identification** : 21871130700015

**Ville** : LE PALAIS SUR VIENNE

**Code postal** : 87410

**Groupement de commandes** : Non

**Département(s) de publication** : 87

### Section 2 - Communication

**Lien vers le profil d'acheteur** : <https://www.e-marchespublics.com/appel-offre/1090857>

**Identifiant interne de la consultation** : 2025004

**Intégralité des documents sur le profil d'acheteur** : Oui

**Utilisation de moyens de communication non communément disponibles** : Non

**Nom du contact** : BOUDIN Jérôme

**Adresse mail du contact** : marchespublics@lepalaisurvienna.fr

**Numéro de téléphone du contact** : +33 555043432

### Section 3 - Procédure

**Type de procédure** : Procédure adaptée ouverte

**Conditions de participation** :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve** : Aptitude à exercer l'activité professionnelle
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve** : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve** : Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années Liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les plus importants (montant, époque, lieu d'exécution, s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés à

bonne fin) Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation du contrat

**Technique d'achat :** Sans objet

**Date et heure limite de réception des plis :** 21/05/2025 à 17:00

**Présentation des offres par catalogue électronique :** Interdite

**Réduction du nombre de candidats :** Non

**Possibilité d'attribution sans négociation :** Oui

**L'acheteur exige la présentations de variantes :** Non

## Section 4 - Identification du marché

**Intitulé du marché :** Requalification de la cour de l'école Jean Giraudoux au Palais sur Vienne (87410)

**Code CPV principal - Descripteur principal :** 45112500

**Type de marché :** Travaux

**Description succincte du marché :** Travaux de requalification de la cour de l'école Jean Giraudoux V.R. D. et aménagements paysagers

**Lieu principal d'exécution du marché :** Ecole Jean Giraudoux au Palais sur Vienne (87410)

**Durée du marché (en mois) :** 4

**La consultation comporte des tranches :** Non

**La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché :** Non

**Marché alloti :** Non

## Section 6 - Informations Complémentaires

**Visite obligatoire :** Oui

**Détail sur la visite (si oui) :** Les visites groupées auront lieu soit le Mercredi 7 mai 2025 à 11h00 soit le Jeudi 15 mai 2025 à 14h00. Chaque candidat devra prévenir de sa présence le responsable du présent marché au moins 72h à l'avance : VILLE du PALAIS SUR VIENNE P.A.C.V. Contact : Mme Hélène GAUZENTES au 05 55 04 34 29

**Autres informations complémentaires :** Sélection des candidatures : Les critères intervenant pour la sélection des candidatures sont : garanties et capacités techniques, financières et professionnelles. Les candidats ne présentant pas les capacités techniques, financières et professionnelles suffisantes au regard de l'objet et de l'importance du /des marché/s, seront éliminés Jugement des offres : Ce jugement sera effectué dans les conditions prévues aux articles L 2152-1 à L 2152-4, R 2152-1 et R 2152-2 du Code de la commande publique et donnera lieu à un classement des offres. Les critères intervenant pour le jugement des offres sont indiqués ci-dessous et pondérés de la manière suivante : - Valeur technique (pondération : 50 %) décomposée en cinq sous critères, - Valeur environnementale (pondération : 10%) décomposée en deux sous critères. - Prix des prestations (pondération : 40 %) Critère n°1 : le mémoire technique sera évalué selon la grille de notation suivante : - Méthodologie d'exécution et prise en compte des contraintes d'exécution notamment liées au contexte du chantier (école + ALSH en fonctionnement) (15 points), - Modalités de respect du délais et prise en compte de la particularité du calendrier d'exécution liée à l'activité de l'école et de l'ALSH avec fourniture d'un planning et d'un phasage précis (15 points), - Moyens humains et matériels affectés spécifiquement au chantier notamment pendant les périodes de vacances scolaires (10 points), - Provenances des fournitures et matériaux mis en oeuvre (5 points), - Moyens mis en oeuvre pour la sécurité et l'hygiène (5 points). Critère n°2 : le mémoire environnemental sera évalué selon la grille de notation suivante : - Démarche environnementale proposée par le candidat (5 points), - Moyens mis en oeuvre pour la gestion des déchets et le respect de l'environnement (5 points). Critère n°3 : l'analyse s'effectue sur la base du montant de l'offre de prix le plus bas, après application de la formule : Note = (Offre la plus basse / Offre examinée) x 40 Négociations : A l'issue de l'analyse des offres, Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit, de procéder avec les candidats ayant remis les meilleures offres (sauf ceux ayant remis une offre anormalement basse) à une phase de négociation sur l'ensemble ou une partie du marché notamment le montant, les éléments techniques, la note méthodologique. La négociation se fera par

la messagerie de la plateforme de dématérialisation e-marchespublics.com. Les candidats devront remettre les précisions ou modifications dans le délai indiqué. Conformément aux dispositions de l'article R2123-5 du décret n°2018-1075 du 3 décembre 2018, le pouvoir adjudicateur, même s'il a prévu de négocier, se réserve le droit, par lot, d'attribuer le marché public sur la base des offres initiales sans négociation si les offres initiales lui conviennent.

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication : 25/04/2025**